



Mardi 18 octobre, Journée nationale de Grève pour nos salaires

Depuis des semaines, dans des dizaines d'entreprises et en particulier dans les raffineries, des travailleurs se mobilisent, font grève, pour imposer des augmentations de salaire.

Leur combat est celui de tous les travailleurs.

En refusant d'augmenter les salaires dans la même proportion que l'augmentation des prix, le grand patronat nous fait les poches pour augmenter ses profits !

Michelin n'est pas le dernier.

- Le groupe a vendu moins en volume au 1^{er} semestre que l'an dernier, mais **en augmentant ses prix de plus de 13%**, il a encore augmenté son résultat opérationnel.
- Alors que le journal Le Monde estimait fin septembre que **le chariot type a augmenté de 12,4% en un an**, les augmentations cumulées de salaires de 4% ou 5% pour 2022 chez Michelin sont bien en dessous de la hausse des prix.
- **Nous ne pouvons accepter de perdre encore du pouvoir d'achat.**

Les grèves en cours ne peuvent que redonner confiance à tous les travailleurs dans notre capacité à nous défendre collectivement.

En décidant de réquisitionner des grévistes pour réouvrir les vannes des raffineries, le gouvernement reconnaît, de fait, la force que représentent les travailleurs en grève. Mais c'est une attaque de plus contre le droit de grève qu'il faut combattre.

Il faudra une lutte d'ensemble du monde du travail pour contraindre les entreprises à prendre sur leurs profits pour nous permettre de vivre dignement et que nos salaires suivent la hausse des prix.

Mardi 18 Octobre, plusieurs organisations syndicales appellent à une journée interprofessionnelle de grève.

Rejoignons ce mouvement, par des arrêts de travail (*), pour :

- **Exiger une augmentation générale de tous les salaires à la hauteur de l'augmentation réelle du coût de la vie, avec un salaire minimum de 2000€ nets par mois.**
- **Dénoncer les réquisitions décidées par le gouvernement dans les raffineries.**
- **Refuser les nouvelles attaques contre les retraites et Défendre le droit de partir en retraite à taux plein dès 37,5 années de cotisations et au plus tard à 60 ans.**
- **Refuser les nouvelles mesures contre les chômeurs qui visent en fait tous les travailleurs.**

Manifestation départementale : Rassemblement à 10h - Place Delille

(*) Grève à partir de lundi 17 octobre pour l'équipe C
Arrêts de travail pouvant aller jusqu'à la journée complète